

Le lycée agricole de Moissac ne fermera pas... pour l'instant

Éducation



Aucune annonce n'a été faite sur place malgré les demandes récurrentes des manifestants./ Photo C.I.

Pendant toute une matinée, ce mercredi matin, une centaine de manifestants ont attendu des réponses concernant l'avenir du lycée professionnel agricole et horticole (LPAH) de Moissac. Des élus locaux et régionaux, des représentants de l'intersyndicale de l'enseignement agricole public d'Occitanie et nationaux mais surtout des professeurs et des parents d'élèves se sont réunis à 9 heures au lycée agricole de Montauban où une réunion de présentation devait avoir lieu devant le personnel. Ce rendez-vous initié par la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) n'a pas débouché sur des clarifications. Au contraire. Face à la présence syndicale, au moment de délivrer le message de la DRAAF aux élus, Marie Larroudé, en charge du dossier, a botté en touche. Pas question de le faire devant eux.

Un sursis pour le lycée ?

Face à cette absence de réponse, élus et syndicats craignaient le pire. Est-ce que leur présence a infléchi l'éventuel sort du lycée agricole ? Ou est-ce la réaction de la présidente de région, Carole Delga, qui s'inquiétait mardi du sort du lycée qui a fait bouger les lignes ? « La fermeture d'un établissement est toujours un mauvais signal envoyé, déclarait-elle. C'est pourquoi la Région propose d'étudier les différents scénarios d'organisation entre les divers sites de formation de Moissac qui pourraient permettre d'accueillir les élèves du lycée agricole dans les meilleures conditions. Nous devons,

collectivement, trouver des solutions pour maintenir les formations professionnelles à Moissac ».

Une autre manifestation prévue

Dans tous les cas, les communiqués du matin n'ont pas été lus et ne peuvent donc trahir quelle était la décision originelle suite à ce couac de communication. Par contre, une explication a finalement émergé en fin d'après-midi, mercredi. Réponse qui émane directement de la DRAAF : « Cet établissement d'enseignement agricole est aujourd'hui confronté à une série de défis, notamment la diminution des recrutements d'élèves sur le site de Moissac, dont les conditions d'accueil, dans des locaux provisoires situés en zone inondable, doivent être revues. C'est pourquoi l'autorité académique, la direction de l'établissement réfléchissent à une réorganisation, qui va dépendre des possibilités d'investissement du Conseil régional. À ce stade, l'autorité académique tient à préciser qu'aucun projet n'est arrêté. La phase de concertation entre les services de l'État, le Conseil régional, ainsi que l'ensemble des agents et partenaires de l'établissement se poursuivra, comme prévu, le temps nécessaire, au-delà de la rentrée scolaire 2018-2019. »

Le lycée devrait donc vivre une rentrée de plus même si son avenir reste incertain. Une autre manifestation est d'ores et déjà prévue, vendredi 29 juin. Cette fois, le rendez-vous est donné devant le LPAH de Moissac. La date n'est pas anodine : un conseil d'administration est prévu à la même heure.

CAMIL IOO